

Master 1 DROIT

Examens du 2^{ème} semestre 2012/13

Session 1



Droit de la santé

Mme Camproux Duffrène

- 1) Définissez les principes de l'indisponibilité et de l'inviolabilité du corps humain
- 2) Pourquoi parle-t-on de réification du corps humain ?
- 3) Précisez les différents cas de responsabilité civile des établissements de santé depuis les lois de 2002
- 4) Qu'est-ce que le risque de développement et quel est son rôle en matière de responsabilité civile ?

Durée : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : aucun

Matériel autorisé : aucun